

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
Nombre de membres : Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 14 Quorum atteint date de convocation : 07/04/2025 date d'affichage : 07/04/2025	L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ le 07 du mois de Avril à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : Madame BESSON Isabelle, Monsieur CHARVAT Patrick, Madame SAUREL Nelly, Monsieur ROLIN Jérôme, Madame JANTON Joëlle, Madame MATHIEU-POUGET Régine, Madame DUC Gwendoline, Madame RONGY Marie-Madeleine, Madame BARRIER Marie-Agnès, Monsieur PAQUIEN Lionel, Monsieur VINCENT Bret, Monsieur GAUDENECHÉ Patrice, Monsieur MARY Claude Absents excusés : Monsieur DUC Bernard ayant donné pouvoir à Monsieur BRET Vincent Monsieur CLET Benjamin ayant donné pouvoir à Monsieur CHARVAT Patrick Madame MARION Isabelle Monsieur RODRIGUEZ Richard Absents : Madame CARRERE Alexandra Secrétaire de séance : Monsieur ROLIN Jérôme

DÉLIB. N° 11-2025 _ OBJET : SUBVENTION VERSÉE A ESCALE CELESTE

En vue de la préparation du budget primitif 2025, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient, comme chaque année, de fixer le montant des subventions versées aux différentes associations.

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de Isabelle GUIDON, présidente de l'association Escale Céleste, dont le siège social est sur la commune de Valherbasse et dont le but est de contribuer à la création, la transmission, la diffusion de tout projet artistique en lien avec le spectacle vivant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de verser à ESCALE CELESTE la subvention suivante : 150,00 €

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme
 A Valherbasse le 07 avril 2025

Le Maire Jean-Louis VASSY

